

5.2 Règlement graphique

N° 6.B Viuz-la-Chiesaz SUD

Document certifié conforme par le Président et annexé à la présente délibération du Grand Anancy du 29 mars 2018 approuvant le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-H) du Pays d'Alby.

ZONES URBAINES : U

- UA Zone recouvrant les principaux noyaux urbains historiques des bourgs et villages. UAa: site inscrit du bourg médiéval d'Alby-sur-Chéran.
- UB Zone recouvrant les secteurs d'opérations d'ensemble accueillant principalement du logement collectif.
- UC Zone recouvrant les secteurs d'extensions urbaines principalement composées de maisons individuelles, permettant une densification raisonnée. UCpc: secteur correspondant au périmètre de protection de captage d'eau potable.
- UE Zone correspondant aux secteurs accueillant des équipements publics ou d'intérêt collectif.
- UR Zone réservée au fonctionnement de l'activité autoroutière.
- UX Zone destinée aux activités économiques.

INDICES
zone U "aa" secteur non desservi par l'assainissement collectif, et où l'assainissement autonome est autorisé sous condition.
"ac" secteur non encore desservi mais identifié par chaque commune comme la tranche prioritaire de raccordement à l'assainissement collectif en cohérence avec le zonage d'assainissement approuvé.

ZONES A URBANISER : AU

- 1AU Zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation présentant une vocation principale à l'habitat.
- 1AUX Zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation présentant une vocation d'activités économiques.
- 2AU Zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à moyen ou long terme.

ZONES AGRICOLES : A

- A Zone agricole.
- Aprox Secteur situé à proximité des bâtiments d'élevage, essentiel au fonctionnement de l'activité et intégrant notamment les pâtures de nuit.
- Ap Secteur présentant un intérêt paysager et/ou écologique.
- Apc Secteur correspondant aux périmètres de protection immédiats et rapprochés de captage d'eau potable.
- Acl Secteur bâti soit à constructibilité limitée. Aclp Secteur correspondant à l'usage du Sernoz.

ZONES NATURELLES : N

- N Zone correspondant aux secteurs naturels et forestiers à protéger.
- Nh Secteur de zones humides inventoriées.
- Nj Secteur regroupant des ensembles de jardins de type familial, existant ou à créer.
- Npc Secteur correspondant aux périmètres de protection immédiats et rapprochés de captage d'eau potable.
- Nti Secteur destiné aux aménagements touristiques et de loisirs.
- Nca Secteur de gestion de la carrière de Cusy.

SERVITUDES, ELEMENTS DE PROTECTION ET AUTRES INFORMATIONS GRAPHIQUES

- 2 Emplacement réservé (surfacique). Emplacement réservé (linéaire) pour aménagement cyclable le long des RD (1,5m de part et d'autre de la route ou 3m du même côté).
- Tour du Pays d'Alby: tracé de principe ou ER (0,80m de part et d'autre du tracé).
- Circuit VTT: tracé de principe ou ER (0,80 m de part et d'autre du tracé).
- Projet Sentier des Falles (St Sylvestre) ou ER (0,80m de part et d'autre du tracé).
- Tracé de principe du projet de route forestière du Sernoz.
- Autre tracé de principe aménagement voirie.
- Autre tracé de principe piéton et autres sentiers.
- Linéaire de diversité commerciale.
- EBC - Espaces Boisés Classés.
- Représentation du patrimoine de la voie pavée (Allées).
- Elément de paysage bâti à protéger ou à mettre en valeur pour des raisons d'ordre culturel, historique ou architectural.
- Elément végétal à protéger ou à mettre en valeur pour des raisons d'ordre écologique notamment pour la préservation ou la remise en état des continuités écologiques, et permettant d'atténuer des effets de vergers conservatoires.
- Vergers à préserver.
- Terrain cultive et espace non bâti en zone urbaine à protéger.
- Hales à préserver.
- Pelouses sèches inventoriées à préserver pour des motifs d'ordre écologique.
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides définis par le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie.
- Secteur concerné par une ventulité de projet (ventulité valable jusqu'au 29 mars 2022 - cf. règlement écrit).
- Secteur de mixité sociale (cf. Données de programmation affichées au niveau des OAP).
- OAP N° 2 Secteur regroupant plusieurs zones, concerné par une Orientation d'aménagement et de Programmation (cf. pièce 3 du dossier de PLU).
- Alignement des constructions.
- Information complémentaire sur l'Hauteur Maximale des bâtiments sur secteur spécifique.
- Pipeline (cf. pièce 6 - Annexes - du dossier de PLU).
- Conduite gaz (cf. pièce 6 - Annexes - du dossier de PLU).

RISQUES NATURELS

Certains terrains classés U et AU sont exposés à des aléas forts et sont de ce fait inconstructibles. Se référer à la carte des aléas et des risques naturels, pièce 5.3a annexée au règlement, sur laquelle les contours du zonage sont reportés.

Liste des Emplacements Réservés - Viuz-la-Chiesaz

N°	Désignation	Surface (m²)	Bénéficiaire
1	Aménagement de l'intersection entre la route de Veluz et le chemin rural. Aménagements liés aux risques naturels.	1148	Commune
2	Création d'un giratoire à l'intersection des RD 1 et RD 141.	1604	Commune et Abonnement
3	Aménagement de l'intersection entre la route de Champ Pécure et la RD5.	80	Commune
4	Parking, aménagement du carrefour et équipements publics.	1778	Commune
5	Elargissement de voirie chez Lombard.	149	Commune
6	Chemin piéton des Perrieres.	230	Commune
7	Extension du cimetière.	1553	Commune
8	Extension du bâtiment communal.	58	Commune
9	Aménagement du ruisseau et de ses abords (prévention des risques d'inondation).	540	Commune
10	Chemin de promenade à créer (à droite du ruisseau vers Les Pierres).	756	Commune
11	Chemin de promenade à créer.	1630	Commune
12	Chemin de promenade à créer.	272	Commune
13	Aménagement d'un carrefour.	547	Commune
14	Secoursation du carrefour + aménagement transport en commun.	1267	Commune
15	Refuge bus.	132	Commune
16	Ornières médianes et en sillon.	245	Commune
17	Elargissement et aménagement de voirie et parking paysager.	482	Commune
18	Stationnement de car carrière.	58	Commune
19	Réservoir LES RIPES (AEP).	214	Grand Anancy
20	Accès réservoir GRIVAS et ETALLAZ (AEP).	5223	Grand Anancy ou tout EPIC s'y substituant
EBP	Aménagement d'un circuit piéton au Parc d'Alby.		
EB-TPA	Aménagement du Tour du Pays d'Alby - sentier piéton + circuit VTT.		

